

Éducation et micro-violences : effet de loupe sur les freins à la transition inclusive

Présentation du dossier

Jean-Michel Perez

Professeur des universités

Université de Lorraine, Université de Haute-Alsace, Université de Strasbourg

LISEC F - 54000, Nancy, France

Laurent Muller

Maître de conférences

Université de Lorraine

INTERPSY - Laboratoire de psychologie de l'interaction
et des relations intersubjectives (UR4432)

Ce dossier réunit neuf contributions qui, à travers des études de terrain et des analyses théoriques, entendent documenter et mettre en lumière l'existence, au cœur du système éducatif, de différentes formes de micro-violences, qui se présentent tout à la fois sous l'aspect d'un poison invisible – ou invisibilisé – et fonctionnent comme un frein à la transition inclusive de l'institution scolaire et universitaire. Il part du constat de l'écart profond entre le discours sur l'école dite *inclusive* et un fonctionnement institutionnel générateur de discriminations subtiles, d'exclusions de l'intérieur (Bourdieu et Champagne, 1992; Suau, 2016) et de négligences systémiques. Ce dossier s'attache à identifier et à questionner ce type banalisé de maltraitance que constituent les micro-violences, dont la marque de fabrique est d'avancer souvent sous le masque de la sévérité pédagogique.

Pour caractériser ces micro-violences, nous les situons dans le cadre de la micro-physique du pouvoir et d'une analyse bio-politique (Foucault, 1975) qui fait entrer la vie nue (Agamben, 2016) dans le champ du contrôle social. Sont considérées comme telles les pratiques qui, dans l'ordinaire du quotidien, tendent à privilégier les intérêts de l'institution sur ceux des usagers (Corbet, 2000). Elles sont dites *micro* car elles « *se lovent en dessous de la vigilance ordinaire d'une culture donnée et donc à ses sujets à un l'instant "T"* » (Muller et Perez, 2024a, 2024b) ; elles paraissent *normales* car elles ont une fonction *normalisatrice*. Elles font *violence*, car elles heurtent les besoins psychiques fondamentaux et font obstacle au devenir humain. Ces pratiques, qui prennent leur forme dans l'organisation même des rapports institutionnels, ne

deviennent effectives qu'au sein d'une relation interpersonnelle où la responsabilité est déniée, selon une dynamique qui rappelle la conversion à l'état agentique décrite par Milgram (1965/2017) où l'assujettissement à l'institution éconduit toute possibilité de reconnaissance (empathique) de l'altérité.

Les tensions qui en découlent, entre responsabilité collective et responsabilité individuelle, sont dans ce dossier travaillées selon trois axes. Dans une perspective analytique, le premier axe vise à repérer, afin de les rendre visibles, les pratiques et discours des micro-violences. Il s'agira de montrer comment, dans la lignée de la micro-physique du pouvoir de Foucault, des mécanismes de contrôle insidieux génèrent de l'inaccessibilité et du mal-être. Par quels dispositifs se révèlent les micro-violences qui excluent de l'intérieur ? Dans une optique critique, le deuxième axe cherche à comprendre, à partir d'une approche philosophique, les raisons de la fabrication des micro-violences et de leur perpétuation au sein des institutions. En quoi les micro-violences constituent-elles un piège, un impensé redoutablement efficace et délétère pour ceux qui les reçoivent, aussi bien que pour ceux qui les infligent ? Enfin, dans une perspective transformative, le troisième axe ouvre sur des transitions capacitantes pour sortir de la systémie des micro-violences. Comment faire autrement, comment penser autrement, afin d'identifier ces points aveugles et de créer les conditions d'un dépassement de cette logique incapacitante ?

Le dossier s'ouvre sur un premier ensemble d'articles qui travaillent à la *reconnaissance* des micro-violences, au sein de divers dispositifs institutionnels. Ils témoignent combien des pratiques banalisées, en apparence neutres ou même bienveillantes, peuvent, dans l'anodin du quotidien, devenir des sources subtiles de maltraitance, en privilégiant l'intérêt de l'institution sur celui des usagers.

L'article de **Géraldine Suau**, intitulé « Micro-violences et inclusion scolaire : le quotidien ordinaire des AESH et AESH-Référents », montre que ces professionnels sont confrontés à un manque systémique de reconnaissance professionnelle, qui fait obstacle à leur agentivité. Malgré leur rôle essentiel dans l'éducation inclusive, ces professionnels souffrent de précarité statutaire, de faible rémunération et de rôles peu clarifiés. Faisant le lien avec la typologie des micro-agressions, l'article souligne un décalage saisissant entre le projet d'une école inclusive et la réalité du terrain, où une culture de la domination prime sur la collaboration, contribuant au maintien de mécanismes d'exclusion au cœur même du système éducatif. La contribution de **Saïd Ait Hammou Taleb**, dont le titre est « L'accompagnement des étudiants en situation de handicap dans les universités françaises : tension entre praxéologies professionnelles de régulation et d'accessibilité », identifie les micro-violences produites par les dispositifs d'accompagnement des Étudiants reconnus institutionnellement handicapés (ERIH) dans les universités françaises. L'auteur constate que les pratiques des Chargés d'accueil et d'accompagnement (CAA) sont souvent réduites à la mise en place d'aménagements d'études et d'examens, orientés vers la compensation des besoins éducatifs particuliers. Cette démarche, qualifiée de médicalisante, plutôt que de pédagogique, tend paradoxalement à renforcer la sélection plutôt que l'équité, laissant de côté la qualité du rapport éducatif. Les CAA, bien qu'investis dans l'écoute des étudiants, finissent par hiérarchiser les besoins en

fonction d'un référentiel institutionnel prédéterminé, transformant l'accompagnement en une logique gestionnaire de la population handicapée, typique d'une approche bio-politique, et génératrice de micro-violences.

La contribution de **Hervé Benoit** et de **Sandrine Bortolon**, qui traite de « L'objectif d'une évaluation inclusive face au contrôle scolaire et à l'inaccessibilité pédagogique », aborde la question de l'évaluation scolaire comme un dispositif induisant des micro-souffrances pour les élèves les moins performants. L'auteur souligne que les usages sociaux de l'évaluation peuvent produire un glissement de l'évaluation du travail de l'élève à l'évaluation de l'élève lui-même, en tant que personne, et produire les conditions d'une stigmatisation durable. L'avènement de la scolarisation inclusive, avec l'accueil d'élèves dits *en situation de handicap*, a cependant contribué à désinvisibiliser ces micro-violences et à interroger les pratiques évaluatives différenciatrices. En croisant l'analyse didactique et la psychologie cognitive, l'article montre que la focalisation de l'évaluation scolaire des élèves sur des compétences cibles préalablement identifiées permet d'éviter qu'un excès de charge mentale, dû à l'activation d'opérations instrumentales, ne fasse obstacle à l'expression des compétences de plus haut niveau. Il s'agit de poser ainsi les bases d'une ingénierie de l'évaluation inclusive, exempte de toute entrave à l'acquisition et à la manifestation des savoirs. Clôturant cette première section, l'article de **Florence Soriano-Gafiuk**, intitulé « Accessibilité à la quantification et micro-violences éducatives : une comparaison France-Allemagne », met en lumière des violences d'abord inscrites dans la forme même des programmes scolaires et les manuels de mathématiques, avant que de l'être dans les pratiques enseignantes. En Allemagne, les supports pédagogiques privilient un abord intuitif et approximatif des quantités, alignées sur la *Lebenswelt* (monde propre à la vie) des enfants. Cette approche vise à former des citoyens aptes à agir et à façonner le monde. En revanche, en France, les programmes et manuels tendent à imposer aux apprenants l'abandon du code analogique et l'adoption du code symbolique, priorisant le développement d'habiletés arithmétiques mobilisables dans la résolution de problèmes contextualisés et le passage en classe supérieure. Cet empressement à abandonner le code analogique est présenté comme un choix éducatif au service des ambitions de l'institution, au détriment des intérêts de l'individu-enfant. La comparaison France-Allemagne révèle des attendus institutionnels français qui contraignent les élèves à renoncer à une pensée intuitive au profit d'une pensée rationnelle, ce qui est susceptible d'entraver l'accessibilité au savoir arithmétique et de fonctionner comme une forme de micro-violence.

Un deuxième ensemble de trois articles vise à *mieux comprendre* la nature pernicieuse des micro-violences. Il s'agit de sonder les mécanismes sous-jacents qui font de ces pratiques un piège systémique, dont l'invisible travail de sape se fait en contrepoint des intentions déclarées.

L'analyse de **Jean-Marie de Ketele** et de **Jean-Michel Perez** : « Micro-violences et micro-attentions : transformer la forme scolaire face à l'incertitude du cadre de l'Éducation 2030 », explore en quoi la forme scolaire traditionnelle naturalise les micro-violences par des pratiques d'humiliation banalisées, difficiles à conscientiser, et induisant isolement et déficit de projection. Face à cela, les auteurs plaident pour

une transformation de la forme scolaire vers un modèle basé sur la reliance et les micro-attentions, faites de petites actions bienveillantes et personnalisées qui renforcent la confiance et l'estime de soi. L'objectif est de passer d'une école centrée sur la discipline et la reproduction à une école axée sur la relation et l'agentivité, où chaque individu est reconnu et peut développer pleinement ses potentialités. Dans cette même logique, **Bérengère Kolly** comprend la violence éducative à travers *le détail qui tue*, montrant comment des actes en apparence insignifiants participent d'une organisation oppressive. Son article, intitulé « Approcher la violence éducative par le détail », met en évidence que le détail est un instrument pour justifier, amplifier ou construire la violence comme démarche de contrôle totalisant sur les corps et les esprits. Les détails répétés et mis en série, bien que paraissant insignifiants isolément, forment une cohérence qui mène à la déshumanisation, extorquant l'essentiel sous l'apparence d'exiger l'insignifiant. Le langage ordinaire lui-même nous met en garde contre les détails, souvent perçus comme triviaux ou trompeurs, car ils peuvent détourner l'attention de l'essentiel. L'article conclut sur l'idée que la prise de conscience de ces *petits riens* et leur transformation en marques d'attention sont cruciales pour contrer la violence éducative. La proposition de **Laurent Muller**, « Les micro-violences de la raison inclusive : tensions, paradoxes, contradictions », propose une contribution critique de la raison inclusive, soulignant un certain nombre d'ambiguités, discursives et axiologiques. Discursives, car la confusion de la norme et de la valeur, de l'institué et de l'instituant, risque de générer une contrefaçon éthique, source de souffrance du fait des injonctions paradoxales qu'elle fait émerger. Axiologiques, car il y a contradiction entre la logique sélective historique de l'école (sélection du plus apte, classement, hiérarchisation) et la logique anti-sélective portée par l'idéal inclusif (solidarité, épanouissement de tous, dignité des plus vulnérables). Or, la coexistence de ces deux logiques incompatibles est source d'épuisement et de dévalorisation. Ainsi, les micro-violences ne constituent pas des incidents isolés, mais des mécanismes qui maintiennent la contradiction d'un système affichant un changement qu'il n'opère pas réellement.

Le troisième ensemble d'articles propose de (re)penser les transitions capacitantes afin de mettre au travail les conditions d'un dépassement, d'un autre ordinaire du quotidien, ici esquissé au regard de micro-attentions soutenant un pouvoir d'agir. L'article de **Patrice Bourdon et Cécile Lacôte-Coquereau**, intitulé « Le sujet-participant au regard des micro-violences et des liminalités institutionnelles. Le cas de l'accès à un habitat dit inclusif pour de jeunes adultes autistes dyscommunicants », offre une perspective concrète sur la manière d'atténuer les micro-violences institutionnelles à travers l'accès à un habitat inclusif. L'article part du constat que l'institution médico-sociale, souvent synonyme d'isolement et de ségrégation, reproduit des micro-violences tacites qui empêchent la participation sociale des personnes handicapées. Dans cette approche, le handicap n'est plus envisagé sous l'angle individuel de la défectologie, mais comme induit par un environnement socioculturel incapable d'inclure la diversité, distillant liminalités (être au seuil et à la marge de la société) et injustices épistémiques. Le concept de *sujet-participant* est central, car il vise à repenser la place des acteurs et leur capacité à transmettre un point de vue

légitime, même pour des individus en vulnérabilité langagière. L'habitat inclusif offre un refuge qui permet de s'ouvrir au monde et de retrouver le contrôle de son existence, réduisant ainsi les inégalités et les micro-violences institutionnelles. Enfin, **Jean-Michel Perez**, dans son article intitulé « Des micro-violences éducatives à la *reliance* scolaire : repenser l'isolement institutionnalisé », s'appuyant sur l'exploitation d'une enquête toujours accessible¹, conclut en ouvrant sur des contrepoints à une forme d'isolement de l'intérieur, conséquence délétère des micro-violences. En articulant les notions de micro-violences, de micro-agressions et de violence symbolique, il montre comment l'identification des micro-attentions dans le paysage scolaire peut être une voie pour explorer la qualité de l'accessibilité scolaire et influer sur une transformation systémique. Il lui apparaît désormais impératif d'institutionnaliser ces micro-attentions pour qu'elles deviennent une norme collective, plutôt que de simples initiatives individuelles, transgressives au regard d'un *normal* marqué par des micro-violences.

Références

- Agamben, G. (2016). *Homo Sacer, l'intégrale*. Le Seuil.
- Bourdieu, P., et Champagne, P. (1992). *Les exclus de l'intérieur*. Actes de la recherche.
- Corbet, É. (2004). Pour la prévention des violences et maltraitances institutionnelles ou pour la promotion de la bientraitance ». In « Le traitement de la maltraitance dans les institutions », *CREA / RhôneAlpes*, 134.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard.
- Milgram, S. (1965/2017). *Soumission à l'autorité : un point de vue expérimental* (Emy Molinié, trad). Pluriel.
- Muller, L., Perez, J.-M. (2024a). *Comprendre les micro-violences : un impensé de l'institution scolaire*. Champ social.
- Muller, L., et Perez, J.-M., (2024b). Le harcèlement à l'école : un « effet loupe » des micro-violences à l'aune de la responsabilité enseignante et institutionnelle. *Revue euro-méditerranéenne de l'éducation et de la formation*, 1, 39-53. In *Les défis et enjeux de l'école au XXI^e siècle*. <https://hal.science/hal-04571535/document>
- Perez, J.-M. (2025). Les micro-violences éducatives ordinaires : un impensé de l'institution scolaire ? *The Conversation*. <https://theconversation.com/les-micro-violences-educatives-ordinaires-un-impense-de-linstitution-scolaire-253794>
- Perez J.-M. (2024). « Micro-violences et pouvoir en éducation et politique : une analyse critique des dynamiques liées à l'accessibilité dans les institutions scolaires ». *XI^e colloque international de l'Ophrys : « Tensions entre institutions et acteurs dans l'éducation inclusive : quels changements ? quelles résistances ? »* Université de Sherbrooke, Québec, les 6 et 7 juin 2024.
- Schuhl, C. (2005). *Vivre en crèche : remédier aux douces violences*. Chroniques sociales.

1. Partagez 2 souvenirs et contribuez à la recherche. Une enquête sur les micro-violences dans le système scolaire français est en cours et accessible à l'adresse suivante : <https://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/585531?lang=fr>